Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres

Herausgeber: Société des Études de Lettres

Band: 8 (1933-1934)

Heft: 21

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Etat nominatif

Adhésions :

M. Adrien Bovy, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève.

M^{11e} Jeanne Friedli, institutrice, Clochetons, 15, Lausanne.

M. Percy A. Scholes, *Cornaux* près Chamby sur Montreux (membre à vie).

M. Sylvestre Vautier, stud. litt., devient membre à vie.

Décès :

M. Michel Bridel; M11e Jeanne Laurent.

Démissions :

M^{11e} M. Bovon; M. Jules Guex; M^{me} H. Miéville.

COMPTES RENDUS

Conférences publiques

La première de nos conférences publiques de cet hiver était celle que nous donnions sous les auspices de la Société académique. Nous avions fait appel à M. Daniel Mornet, professeur à la Sorbonne, et choisi comme sujet Le conflit entre la vérité rationnelle et la vérité mystique au XVIIIe siècle. A vrai dire, le mot mystique présentait une équivoque. Par l'esprit mystique le conférencier entendait les aspirations sentimentales qui marquent la génération de Rousseau. Sa conférence, bien ordonnée, appuyée d'emblée sur de fermes

définitions qui déçurent peut-être, mais chassèrent l'équivoque, présenta une vue cavalière de l'évolution du XVIIIe siècle, agrémentée de nombreuses et savoureuses citations, empruntées aux mémoires et aux correspondances du temps. Le rationalisme des grands classiques était encore équilibré par l'influence de l'humanisme. Celui de la Régence se fait omnipotent. La mode est à la géométrie. La poésie, surtout lyrique, perd toute raison d'être. On en arrive à ne voir dans les Croisades qu'une folie, dans les cathédrales gothiques qu'une absurdité. La vie est pénétrée par ces jeux de l'esprit. Le sentiment amoureux disparaît. L'amour n'est plus que l'affaire des sens et de l'intelligence. Non seulement dans la noblesse, mais dans la bourgeoisie, l'amour est soigneusement banni du mariage.

Pourtant chez quelques isolés le cœur gardait ses droits. Fénelon, la Religieuse portugaise en sont la preuve. L'abbé Prévost et enfin Rousseau traduisent ce retour progressif à la vie sentimentale. L'homme veut alors se gouverner non par l'intelligence, mais par un instinct. En une dizaine d'années la littérature se transforme : ce ne sont plus que cris du cœur, clameurs de la passion, égarements du sentiment. Et le mouvement s'aperçoit dans toutes les classes sociales. Les mémoires et les correspondances attestent cette vague préromantique.

Mais y a-t-il conflit entre le cœur et l'esprit ? Non : l'accord se fait entre ces deux tendances dans les mêmes âmes. On perd la foi, mais on reste religieux. On ne choisit ni on ne renonce. Voltaire et Rousseau se donnent la main. Le conflit n'apparaîtra qu'à l'époque romantique. Le XVIIIe siècle a su concilier les inconciliables.

* *

Notre seconde conférence nous valut une affluence inhabituelle. L'œuvre de M. Thomas Mann et peut-être aussi les circonstances politiques attirèrent un large public. Le titre de la conférence était *Liberté et noblesse*. C'était un beau problème humain qui se posait là. Car l'ambition de M. Thomas Mann est bien d'aider à la création d'un nouvel humanisme. L'époque moderne a le tort de tout juger en fonction de la politique, quand il faut tout juger en fonction de l'humanité.

La noblesse est un don de la nature pour certains, pour d'autres un don de l'esprit. Lequel de ces dons est le plus désirable ? On peut en discuter à l'infini. M. Thomas Mann ne le fit pas. Il préféra illustrer son analyse d'exemples appropriés: Goethe et Schiller, Tolstoï et Dostoïewski. Goethe est noble de nature, Schiller noble par l'esprit. Tolstoï se range avec Gothe, Dostoïewski avec Schiller. Mais tandis que Gœthe a su comprendre Schiller et lui a même rendu hommage, Tolstoï, plus raide dans son orgueil héréditaire, n'a guère eu que mépris pour Dostoiewski. La noblesse de nature se sépare surtout de l'autre devant le problème de la liberté. Schiller est le champion de la liberté. Gœthe s'en méfie, et dans tous les domaines. La noblesse de nature implique l'orgueil de la naissance. Gœthe ne conçoit pas qu'il ait pu être autre qu'il n'est; Tolstoï est plein de complaisance pour lui-même, pour son rang social, pour ses mérites d'écrivain, et son goût de la démocratie n'est que pure affectation. Au fond Gœthe, malgré son extérieur d'aristocrate, avait pour le peuple une affection plus profonde. Mais sa nature était quand même mondaine. Rien de tel chez Schiller et Dostoïewski : ils n'ont jamais déçu ceux qui les ont approchés. Nobles par l'esprit, ils n'ont eu d'intérêt que pour l'esprit. Peut-être y ont-ils été aidés par la maladie : ce sont deux malades, morts tôt. Le corps n'a pas été chez eux un obstacle à la vie spirituelle. Il l'était pour Tostoï, même quand il le honnissait, davantage quand il le soignait. Tolstoï n'a pas su se vaincre.

* *

La conférence de M. Eugenio d'Ors sur le Baroque n'a pas pu avoir lieu par suite d'un malentendu dans lequel le Comité ne se reconnaît aucune responsabilité. Le conférencier avait annoncé une conférence d'histoire de l'art, illustrée de projections lumineuses. Au dernier moment, il fit savoir qu'il traiterait du baroque en philosophe et non en critique d'art, et qu'il n'apporterait pas de projections. Nous ne pouvions dans ces conditions que renoncer à l'entendre.

Conférences de mise au point

Après avoir donné le 24 novembre une leçon à la Faculté sur L'Elément gaulois dans le vocabulaire gallo-roman, M. von Wartburg donnait aux Etudes de Lettres le lendemain une conférence sur les Origines des limites des langues romanes. On voit d'emblée le très vif intérêt de ce sujet. Le domaine actuel de la Romania — moins étendu que n'était celui du latin sous l'Empire — est, on le sait, divisé entre neuf langues. Les romanistes n'ont pas encore expliqué d'une façon satisfaisante comment il se fait que l'unité latine ait fait place à cette diversité romane. Le problème préoccupe depuis longtemps M. von Wartburg. Il croit être parvenu à lui donner une solution acceptable. Et c'est cette solution qu'il nous a exposée en une leçon claire et persuasive, mais trop riche pour que nous puissions en donner une idée juste en un rapide résumé. Bornons-nous à en indiquer les points essentiels.

En devenant langue de civilisation de tout l'ouest et du nord-est de l'Empire, le latin reçut des diverses populations qui se mettaient à le parler, des formes forcément diverses. Mais au cours des deux premiers siècles de notre ère, ces divergences allaient s'atténuant. Grâce au prestige de Rome, à l'administration centralisée, aux écoles impériales, une très réelle unité linguistique était en train de se constituer. Au contraire, à partir du III^{me} siècle, on voit les forces centrifuges l'emporter nettement et de plus en plus. Rome perd son prestige, l'administration tend à se décentraliser. Une première division apparaît entre l'est (Italie moins la plaine du Pô, Illyrie, Mésie et Dacie) colonisé par le paysan romain et

l'ouest colonisé par l'administration. Dans l'est, en outre, le latin de la péninsule des Balkans se distingue de celui de l'Italie, comme dans l'ouest à un groupe gallo-roman s'oppose un groupe ibéro-roman.

C'est alors que se produisent les invasions germaniques. Au milieu du III^{me} siècle les Visigoths envahissent la Dacie et détachent définitivement les Daces du reste de la Latinité. Puis ce sont les Allamans qui enfoncent un coin entre la Gaule et la Rhétie. L'unité gallo-rhétique se maintient un temps par les cols qui relient la Rhétie au Valais, puis est rompue lorsque le coin germanique pénètre plus au sud. Il est ainsi clair que ce sont les invasions germaniques, qui en isolant les Daces et les Rhètes des autres populations parlant latin, sont responsables de la création d'une langue daco-romane et d'une langue rhéto-romane. Les mêmes invasions germaniques seraient-elles aussi responsables de la division du latin de Gaule en langue d'oc et langue d'oïl?

L'une des différences essentielles entre le français et le provençal provient de ce qu'à partir du VIme siècle au nord de la Loire on s'est mis à allonger considérablement les voyelles toniques en syllabe ouverte. Dans cet allongement, M. von Wartburg reconnaît un phénomène dû à l'influence des parlers germaniques qui font entre les brèves et les longues une différence beaucoup plus forte que ne la faisait le latin. Or il se trouve que justement dans la région où se produisit cet allongement, la densité de la population d'origine franque était au VI^{me} siècle considérable. Une forte proportion des noms de lieux y sont germaniques. Si les parties de la Gaule occupées par les Burgondes rentrent aujourd'hui dans le domaine du franco-provençal, c'est qu'ils étaient beaucoup moins nombreux que les Francs et qu'ils étaient isolés de leurs nationaux, tandis que les Francs de Gaule gardaient un contact étroit avec leurs frères de l'est.

L'Italie, jusqu'au VI^{me} siècle, était divisée en deux régions linguistiques : la plaine du Pô appartenait au domaine gallo-roman ; le reste de la péninsule à celui du latin oriental.

Il semble que, ici encore, les invasions germaniques furent la cause de la séparation qui s'est établie entre le nord de l'Italie et la Gaule. Au milieu du VI^{me} siècle en effet, les Longobards envahissent la plaine du Pô et s'y installent en très grand nombre. Leur domination eut sur la langue du pays une influence toute semblable à celle que les Francs exercèrent sur les parlers du nord de la Gaule. D'autre part, en poussant leur domination au sud de la limite linguistique qui séparait la plaine du Pô du reste de l'Italie, les Longobards font, sous le rapport de la langue, l'unification de presque toute la péninsule.

Si les invasions germaniques semblent ainsi expliquer les limites actuelles des langues romanes pour la plus grande partie de la Romania, c'est la conquête arabe et la reconquête de la péninsule par les chrétiens qui donnent la clef de la division de la péninsule ibérique en trois langues. Chassés par les Arabes, les chrétiens s'étaient réfugiés dans les montagnes du nord, où ils avaient constitué de petits royaumes isolés les uns des autres par la configuration même du sol. Dans ces royaumes distincts, des parlers distincts s'étaient développés. Lorsque, quelques siècles plus tard, les chrétiens purent entreprendre la reconquête de leur pays, chacun de ces royaumes s'étendit droit au sud, chassant les Maures devant lui. D'où la division de la péninsule en trois bandes du nord au sud, la portugaise, l'espagnole et la catalane.

Il sera des plus intéressants de savoir ce que penseront les Romanistes de cette théorie dont M. von Wartburg a bien voulu nous donner la primeur. Souhaitons que l'ouvrage où il en fera l'exposé détaillé ne tarde pas à paraître. G. B.

* * *

La liberté en Italie sous les premiers Césars, tel est le sujet que M. A. Oltramare, professeur à l'Université de Genève, traita le 20 janvier dans un remarquable exposé, aussi clair et substantiel qu'il fut brillant.

Dans le monde romain une prospérité extraordinaire marque les deux premiers siècles de notre ère. Les circonstances sociales avaient poussé la métropole vers la dictature; dans les municipes Rome tolérait, sur un certain plan, la liberté civique, si bien que là le citoyen ne perdit rien au principat. Dans sa petite ville, devenue sa patrie, il vivait peu chargé d'impôts, exempté, depuis Vespasien, du service militaire, existence nullement monotone du reste; car, suivant sa fortune, il avait le droit d'aspirer à certaines fonctions publiques; les élections suscitaient une vive agitation (voir les inscriptions de Pompéi).

Les magistratures n'étaient point une sinécure. Gratuites et fort onéreuses, seuls les riches pouvaient y prétendre. Ils couraient de gros risques; on les soumettait à un contrôle serré et de lourdes amendes menaçaient les concussionnaires. En revanche l'amour-propre y trouvait son compte : inscriptions louangeuses, statues, souvent érigées, il est vrai, aux frais du bénéficiaire, rappelaient au passant les bienfaiteurs de la cité. Bien des familles se ruinèrent par les prodigalités qu'entraînaient les honneurs.

Quant aux citoyens exclus des magistratures, ils trouvaient de fréquentes occasions de s'occuper de la gestion d'affaires non publiques. Groupés en *collèges*, ils s'assuraient quelques jouissances pour leur vie quotidienne, ainsi qu'une sépulture honorable. Les isolés ne comptaient pas.

On était donc heureux en Italie au 1^{er} siècle. Partout la prospérité matérielle, dont profitait largement la classe moyenne. L'industrie, le commerce se développaient grâce à la sécurité, garantie par une police active, mais discrète. On avait le sentiment très net d'être libre.

Mais les Antonins ayant accordé aux provinces des facilités de tout ordre, elles en vinrent à se suffire à elles-mêmes et créèrent à l'Italie une concurrence irrésistible, en l'inondant de leurs produits agricoles, puis, plus tard, d'articles manufacturés. Il en résulta dans les municipes une crise économique. Le travail manuel n'étant plus rétribué, le mouve-

ment ascensionnel des classes moyennes cessa. Les agriculteurs ne trouvaient plus l'écoulement de leurs produits. Au surplus l'aristocratie urbaine exploitait durement la population des pagi et empêchait toute hausse des prix. De la sorte, les paysans, qui entretenaient la ville, n'en recevaient rien. Ils s'endettèrent, abandonnèrent leurs terres et l'on vit se reconstituer les latifundia, dont les détenteurs ne tardèrent pas à être, eux aussi, atteints par la mévente. Rendus responsables des dettes de la cité, mais hors d'état de suffire à ses besoins, ils perdirent leurs prérogatives et la mise sous tutelle des municipes devint nécessaire. Privés désormais des libertés qui avaient fait leur prospérité, les habitants ne virent plus d'intérêt à défendre l'empire.

Se désagrégea-t-il à cause de cette autonomie, comme on l'a soutenu ? M. Oltramare ne le pense pas. Rome ne dissociait nullement les cités, mais les autorisait même à se fédérer, quand les circonstances y conduisaient.

Frappante analogie avec les phénomènes qui se déroulent autour de nous, les provinces romaines, devenues, comme nos colonies, plus riches que la métropole, au lieu d'en être les débouchés, en sont les rivales et l'absorbent. On continue néanmoins à produire en Italie, alors que des milliers d'hommes, privés du nécessaire, cessent de consommer. La liberté civique, préservée dans les municipes par la prospérité, prend fin avec celle-ci. On cherche le salut dans la dictature. Le jour où l'on supprima la liberté individuelle se termina aussi l'existence des municipes comme tels.

E. R.

* *

M. Camille Dudan, directeur du Collège classique cantonal, avait bien voulu se charger de la conférence pédagogique de cet hiver, patronnée par le Département de l'Instruction publique. Elle portait sur La lecture expliquée et complétait ainsi les conférences données il y a quelques années sur la Diction et sur la Composition française. Elle comportait d'abord un exposé théorique, ensuite une leçon-type. Disons tout de

suite de cette leçon pratique, donnée avec le concours de six élèves de troisième année, sur un portrait de La Bruyère, qu'elle fut pleine de vie et que M. Dudan y fit preuve d'une belle maîtrise dans l'art de conduire des enfants à travers un texte des plus riches qu'ils ignoraient entièrement. Quant à l'exposé théorique, il nous a paru si pertinent que nous avons demandé à son auteur de bien vouloir en publier l'essentiel dans notre Bulletin de mai, ce qui nous a été accordé avec une grande obligeance.

Cours

Les trois causeries sur L'Esprit romand et son expression littéraire ont eu lieu aux dates prévues. Le 31 janvier, c'était M. A. Thibaudet qui nous parlait de L'Esprit romand vu de France. Depuis quand la France estime-t-elle qu'il y a une littérature romande? Ce n'était pas le cas au XVIIIe siècle; il n'y a pas eu alors de contact entre deux cultures indépendantes. Mais vers 1830 il en est autrement. Le séjour de Sainte-Beuve à Lausanne est à cet égard une date importante. Par suite de circonstances fortuites le jeune critique vient en Suisse. Déjà antérieurement il est entré en relations avec les Olivier. En 1837 il va passer quelques jours dans leur chalet de Gryon. Aussitôt après, le 15 septembre 1837, il présente Vinet aux lecteurs de la Revue des Deux Mondes. Après Vinet c'est Töpffer. Et c'est sous les espèces de ces deux écrivains que la France voit l'esprit romand; elle en est un peu restée là.

Le pays romand offre à la France un utile terme de comparaison. En religion d'abord : c'est un pays français qui a accepté l'expérience protestante. En politique (Sainte-Beuve ne peut — et pour cause — aborder ce problème ; mais il apparaît aujourd'hui) : c'est un pays français qui pousse l'expérience démocratique plus loin et autrement que la France. Dans sa constitution enfin : c'est un pays décentralisé devant un pays centralisé.

Mais Sainte-Beuve y voit autre chose. La Suisse romande est pour lui un laboratoire de liberté: et l'on sait que ce problème est capital en 1830, et capital pour Sainte-Beuve. C'est aussi un observatoire sympathique pour observer la culture française. Sainte-Beuve rêve d'un autre Ferney; être à Paris pour tout savoir, publier à Lausanne pour tout dire!

Dans cette idée de la Suisse romande, Vinet est au premier plan. L'esprit romand apparaît à la France d'abord comme un esprit critique à tendances moralistes : Vinet, Schérer, Amiel, Rod sont à l'origine de ce jugement, moins juste aujourd'hui qu'autrefois. En second lieu, grâce à Töpffer, l'esprit romand est pour la France un esprit d'humoriste. Et c'est exact : la Suisse romande est bien le lieu d'une forme autochtone de l'humour, de Töpffer à Benjamin Vallotton. Si l'on voulait être complet, il faudrait joindre à ces deux traits le goût de l'analyse qui, depuis Benjamin Constant, est inséparable de l'idée que le Français se fait du Romand; et aussi un régionalisme romanesque très net avec Ramuz.

Pour terminer, M. Thibaudet trace un parallèle entre la Suisse romande et la Provence, l'une ayant une autre langue, mais vivant dans la même communauté politique que la France, l'autre ayant la même langue et vivant hors de la communauté politique. Les différences sont grandes : ici l'idéologie, absente de là-bas. Mais non moins grandes les ressemblances : l'une et l'autre aujourd'hui apportent à la France un humour et un genre original de récit.

* *

Le 7 février, M. Paul Chaponnière nous entretenait de L'Esprit romand et du romantisme. Cette conférence, riche de faits et de jugements nuancés, ne peut que perdre tout son charme à travers nos notes trop sèches. Qu'on veuille bien nous en excuser!

Le romantisme paraît à M. Chaponnière peu compatible avec l'esprit romand, plus critique que poétique, et avec la

vie dans les petites villes de ce pays. On le voit par l'exemple de Vinet et de Juste Olivier. Vinet offre quelques traits romantiques et surtout il a compris le romantisme; Olivier est le centre des jeunes écrivains de son temps et des influences romantiques s'exercent sur lui : ni l'un ni l'autre ne sont romantiques.

Il y a pourtant eu des romantiques en Suisse romande : Monneron, Imbert-Gallois par exemple. Mais ils n'ont pas vécu ; le romantisme les a empêchés de vivre. Ils ont voulu donner l'essor à leur être intime, souvent riche de possibilités. Mais leur éducation, leur formation spirituelle, l'ambiance dans laquelle ils vivaient les ont retenus. Ils sont morts de cette tentation poétique. Quant aux autres poètes du temps romantique, ils ne voyaient dans la poésie qu'un divertissement ; ils ne s'y sont pas donnés.

Imbert-Gallois est mort à 21 ans. Très sincère dans sa révolte, il n'a pas pu tuer en lui le remords. Il dédaignait l'estime de ses concitoyens et il ne pouvait s'en passer. Charles Didier, plus équilibré, plus bourgeois, mais curieux et souple, n'a jamais pu non plus se satisfaire de ses succès. Albert Richard n'est guère artiste : il est trop patriote.

Les poètes de l'époque romantique les plus dignes du nom de poète sont peut-être les conteurs et chansonniers du Caveau genevois, bons bourgeois qui s'amusent autour de la bouteille et se divertissent à publier leur Almanach. Mais ils se trouvent ridicules quand un éditeur parisien imprime leurs chansons. Et pourtant ces chansons, c'est de la poésie, c'est la poésie qui réussit à Genève. Mais elle est anti-romantique. C'est une distraction.

Le romantisme ne pouvait trouver beaucoup d'adeptes en Suisse romande. On n'y est poète que par récréation. On met en premier le devoir, la sagesse, le bonheur, tous ces travers que raille le romantisme. On ne s'insurge pas contre l'ordre des choses, on y est optimiste, on y est heureux.

* *

Le 14 février, c'était M. Léon Savary qui traçait un tableau plein de vie de la Littérature romande d'aujourd'hui. Il se demanda d'abord si la littérature romande existe. Rod et Seippel ont débattu la question. Pure querelle de mots; il y a de toute évidence en Suisse romande des écrivains de tradition régionale, ce qui n'empêche pas certains d'entre eux de devenir des écrivains français. Mais par quoi se distinguent-ils? L'esprit romand est moraliste et pédagogue. Il est très bien représenté par le Gourdou d'Adam et Eve de Ramuz. Religion, patrie, convenances ont ici toute leur force. C'est une atmosphère spirituelle. Une religion en Suisse romande ne peut disparaître qu'au profit d'une autre religion. D'où une certaine gravité, qui n'exclut pas la bonne humeur. D'où l'esprit civique. Le Suisse romand ne peut se fabriquer une autre âme, sous peine de ridicule.

Mais il y a autre chose. A la différence de ce qui est en France, l'écrivain est ici quantité négligeable. Il n'emprunte de la considération qu'à autre chose que son talent. On se méfie de lui. On le trouve peu sérieux, « pas très comme il faut ». Son indépendance le rend redoutable, son originalité n'est pas honorable. Et pourtant il est généralement bien calme, relativement content. C'est là l'effet d'un autre trait important de sa figure. Il garde des traces de son passage à l'Université. Il n'a pas compris que les maîtres ne sont là que pour vous apprendre à vous passer d'eux. Il est conformiste. Du moins il l'était : les jeunes semblent enfin vouloir s'affranchir.

Mais que sont ces jeunes ? En France la guerre a creusé un fossé. Il ne peut en être de même en Suisse romande. Il n'y a pas ici de génération coupable et de génération sacrifiée. Le public change dans sa composition peut-être, non pas en nombre. La jeune littérature a pourtant quelques traits à elle. Son indifférence politique, la prépondérance des soucis d'art, l'activité plus grande des échanges internationaux, la volonté de prendre parti sur le terrain des idées, voilà les principaux.

Pour terminer, M. Savary donne une sorte de palmarès, dicté par ses goûts, il le proclame, où chaque nom est agrémenté d'une définition pittoresque, souvent pleine d'esprit, parfois assez mordante. Malgré quelques omissions évidentes, le palmarès est long à souhait. C'est la preuve que la littérature romande est vivante, florissante même. Son horizon s'élargit. Elle s'intéresse à l'art. Elle essaie de se libérer d'entraves traditionnelles. Qu'elle ne tente pas de se libérer de l'esprit romand, c'est-à-dire de sa raison d'être!